



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale des Territoires
Service d'Appui aux Territoires Ruraux
Pôle missions territoriales**

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DE L'INDRE**

Implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-CIVRAN

PC 036 187 23 S0001

Aux termes du rapport de présentation soumis pour avis à la commission en date du 16/11/2023 sous la présidence de Madame Hélène Burgaud-Tocchet, Directrice départementale adjointe des Territoires,

Considérant que :

- Le projet n'a pas d'impact agricole, il n'est pas soumis au défrichement ;
- Le projet est reconnu par les membres comme un projet marquant la volonté de la commune de développer les projets ENR ;
- Les zones humides ont été identifiées et évitées par le porteur de projet ;

Au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

**La commission rend un avis FAVORABLE au projet
à 12 voix POUR et 3 ABSTENTION**

La Directrice Départementale
des Territoires Adjointe

Hélène BURGAUD-TOCCHET